

Communiqué aux clients de FlowBank SA en liquidation du 26 juin 2024

Madame, Monsieur,

Les liquidateurs vous informent des points suivants concernant le processus de remboursement des dépôts privilégiés :

A partir du jeudi 27 juin 2024 en fin d'après-midi, la plateforme e-banking de FlowBank SA en liquidation va être réactivée afin d'automatiser le processus de remboursement des dépôts privilégiés. Vous serez informés par email de manière individuelle lorsque le processus sera ouvert. Le système d'authentification a été mis à jour et se fera selon les nouvelles modalités expliquées dans ce [lien](#).

Par ce biais, les clients qui détiennent des avoirs en espèce sur un compte ouvert auprès de FlowBank SA en liquidation seront invités à indiquer leurs instructions de transfert (en particulier les coordonnées bancaires du compte sur lequel le versement doit être effectué). Il est rappelé que seule la part totale des avoirs en espèce de chaque client qui est égale ou inférieure à CHF 100'000.- constitue un dépôt privilégié et sera remboursée à ce stade. Le versement interviendra en conséquence en l'espace de quelques jours.

Pour Flowbank SA en liquidation,
Walder Wyss SA